



**UN ACCÈS ÉLARGI À UN MARCHÉ
DE 1,3 MILLIARD DE PERSONNES**

Le 11 décembre 2001, la Chine est devenue le 143^e pays membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et son adhésion représente une étape importante du processus continu de libéralisation économique.

La Chine occupe le sixième rang au monde pour ce qui est de l'économie, avec un produit intérieur brut de 1,6 billion de dollars en 2000 et un taux de croissance de 7 % pour le troisième trimestre de 2001. C'est aussi la sixième puissance au monde quant aux échanges de biens, son commerce bilatéral s'étant établi à un peu plus de 700 milliards de dollars en 2002.

L'adhésion de la Chine à l'OMC facilitera l'accès des exportateurs canadiens de biens, de services et de technologies à ce marché crucial et en pleine croissance de 1,3 milliard de personnes. Fait tout aussi important, cette relation commerciale sera régie par les principes et les pratiques de l'OMC acceptés à l'échelle internationale.

Les exportateurs canadiens verront s'ouvrir un nombre croissant de débouchés dans ce pays en pleine transformation, qui continue d'aller chercher par-delà ses frontières les compétences et les produits qui appuieront ses ambitieuses réformes économiques et sociales.

En outre, en tant que membre de l'OMC, la Chine participera au cycle de négociations de l'OMC lancé en novembre 2001 à Doha, au Qatar. Le programme s'articule autour des points suivants :

- la réduction des obstacles aux échanges commerciaux de produits agricoles et non agricoles, notamment par des négociations qui viseront la réduction et, à terme, l'élimination, de toutes les subventions aux exportations agricoles;
- les négociations sur les droits antidumping, les subventions et les droits compensateurs;
- les négociations sur la relation entre l'OMC et les accords internationaux touchant l'environnement;
- les programmes de travail menant à des négociations sur l'investissement, la concurrence, la facilitation du commerce et la transparence dans les marchés publics;
- l'approfondissement des négociations sur la libéralisation du commerce des services.

**UN NOUVEAU CADRE POUR LE
COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT**

La Chine s'est jointe à l'OMC en décembre 2001, mais rappelons que Hong Kong avait été un des membres fondateurs du GATT, organisme prédécesseur de l'OMC. Les relations commerciales multilatérales entretenues par le Canada dans la région sont profondes et variées.